

Comité de programmation LEADER, DES PROJETS pour une transition territoriale durable en Provence Verte Sainte-Baume

Compte-rendu

Lundi 07 Novembre 2022 – BRIGNOLES – 13h30/18h

Ordre du jour

- 1 - Validation du compte-rendu du COPROG du 2 juin 2022
- 2 - Point sur l'avancement opérationnel et financier
- 3 - Avis d'opportunité des 5 dossiers de l'AAP 8
- 4 - Programmation de la 19.4 (Animation et fonctionnement du GAL) 2022
- 5 - Présentation de la maquette financière
- 6 - Lancement de l'AAP 9
- 7 - Prochain Comité de Programmation



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Etaient présents X – excusés X - COLLÈGE PUBLIC

Prénom NOM	Intervenant en qualité de...	Titulaire Suppléant	Après-midi
Michel GROS	élu local – SM Provence Verte Verdon	Titulaire	X
Franck PERO	élu local – SM Provence Verte Verdon	Suppléant	
François VOLPI	élu local – SM Provence Verte Verdon	Titulaire	
Laurent MEAUME	élu local – SM Provence Verte Verdon	Suppléant	
Romain DEBRAY	élu local – SM Provence Verte Verdon	Titulaire	X
Nicole RULLAN	élu(e) locale – SM Provence Verte Verdon	Suppléante	
Jean-Pierre VERAN	élu local – SM Provence Verte Verdon	Titulaire	X
David CLERCX	élu local – SM Provence Verte Verdon	Suppléant	X
Gilbert BRINGANT	élu local – SM Provence Verte Verdon	Titulaire	
Olivier HOFFMANN	élu local – SM Provence Verte Verdon	Suppléant	
Jacques PAUL	élu local - PNR Sainte-Baume	Titulaire	X
Henri BERGE	élu local - PNR Sainte-Baume	Suppléant	
Carine PAILLARD	élu(e) locale - PNR Sainte-Baume	Titulaire	X
Robert DELEDDA	élu local - PNR Sainte-Baume	Suppléant	
Patrice TONARELLI	élu local - PNR Sainte-Baume	Titulaire	X
Claude FABRE	élu local - PNR Sainte-Baume	Suppléant	
Hélène VERDUYN	élu(e) locale - PNR Sainte-Baume	Titulaire	X
Christian OLLIVIER	élu local - PNR Sainte-Baume	Suppléant	X
Michel GILLY	élu consulaire - CCI83	Titulaire	X
Jean-Jacques BREBAN	élu consulaire - CCI83	Suppléant	
Michel MERLY	élu consulaire - CMA	Titulaire	X
Jean Marcel GIOFFREDO	élu consulaire - CMA	Suppléant	
Yves JULLIEN	élu consulaire - CA83	Titulaire	
Claude ROSSIGNOL	élu consulaire - CA13	Suppléant	

Etaient présents X – excusés X - COLLÈGE PRIVE

Prénom NOM	Intervenant en qualité de...	Titulaire Suppléant	Après-midi
Nadine POUILLARD	Représentante du Conseil de développement du Pays de la Provence Verte	Titulaire	X
Aurore SEIDNER-LECAT	Représentante du Conseil de développement du Pays de la Provence Verte	Suppléante	
François HANNEQUART	Représentant du Conseil de développement du Pays de la Provence Verte	Titulaire	X
Catherine DELZERS	Représentante du Conseil de développement du Pays de la Provence Verte	Suppléante	
Marc BASACCO	Représentant du conseil de développement du PNR Sainte-Baume	Titulaire	X
Jean-Jacques LEBBOS	Représentant du conseil de développement du PNR Sainte-Baume	Suppléant	
Marie-Noëlle VARLET	Représentante du conseil de développement du PNR Sainte-Baume	Titulaire	X
Yves TRAVERSARI	Représentant du conseil de développement du PNR Sainte-Baume	Suppléant	X
Christian BRAYER	Acteur-ressource thématique - AGRICULTURE	Titulaire	X
Blandine ARCUSA	Actrice-ressource thématique - AGRICULTURE	Suppléante	
Jean-François MARGIER	Acteur-ressource thématique - AGRICULTURE	Titulaire	
André BREMOND	Acteur-ressource thématique - AGRICULTURE	Suppléant	
Georges DELI	Acteur-ressource thématique - TOURISME	Titulaire	
Nathalie ROUBAUD	Actrice-ressource thématique - TOURISME	Suppléante	
Jean MAROTTA	Acteur-ressource thématique - TOURISME	Titulaire	X
Caroline PLOUVIER	Actrice-ressource thématique - TOURISME	Suppléante	X
Philippe BREGLIANO	Acteur-ressource thématique - FORET	Titulaire	X
Olivier CHANDIOUX	Acteur-ressource thématique - FORET	Suppléant	
Pierre de PISSY	Acteur-ressource thématique - FORET	Titulaire	X
Guy FARNARIER	Acteur-ressource thématique - FORET	Suppléant	
Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU	Actrice-ressource thématique - PATRIMOINE	Titulaire	X
Marc RICHARD	Acteur-ressource thématique - PATRIMOINE	Suppléant	
François FIL	Acteur-ressource thématique - LIEN SOCIAL	Titulaire	X
Sophie JOANNET	Actrice-ressource thématique - LIEN SOCIAL	Suppléante	X
Mikaël SCHNEIDER	Acteur-ressource thématique - DEVELOPPEMENT SOUTENABLE	Titulaire	X
Amandine ALLEAUME	Actrice-ressource thématique - DEVELOPPEMENT SOUTENABLE	Suppléante	

Etaient présents X – excusés X - TECHNICIENS			
Prénom NOM	Intervenant en qualité de...	Poste	
Alexandre NOEL	Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume	Directeur	X
Emmanuelle LASSE	Syndicat Mixte Provence Verte Verdon	Directrice	X
Floraine LOEFFLER	GAL LEADER Provence Verte & Sainte-Baume	Animatrice-gestionnaire	X
Marie-Laure PERRAULT-LECONTE	GAL LEADER Provence Verte & Sainte-Baume	Gestionnaire-animatrice	X
Canelle CARLES	GAL LEADER Provence Verte & Sainte-Baume	Gestionnaire-animatrice	X
Autres personnes invitées			
Georges BOTELLA	Elu représentant la Région SUD		X
Fabienne EVANS	Région SUD – Service PNR et territoires ruraux		X
Céline PIERI	ASP		

Sur la foi de la feuille d'émargement soumise en début de séance, 20 membres étaient présents à ce Comité de programmation. Parmi ces 20 membres, 18 ont -pour cette séance- voix délibérative : 8 membres du collège public et 10 membres du collège privé. Le quorum est respecté et la séance peut commencer.

INTRODUCTION DE LA REUNION

Monsieur Michel GROS, Maire de la Roquebrussanne, Président du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon et Président du GAL Provence Verte Sainte-Baume, ouvre la séance à 14h.

Les conditions de quorum étant réunies pour permettre à l'assemblée de délibérer valablement, la parole est donnée à l'équipe technique du GAL pour la présentation des points à l'ordre du jour.

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU COPROG DU 2 JUIN 2022

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. POINT SUR L'AVANCEMENT OPERATIONNEL ET FINANCIER

Avancement opérationnel

Le GAL Provence Verte Verdon Sainte-Baume a déposé son dossier de candidature à la programmation 2023-2027 le 30 septembre 2022 en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région.

Le bureau d'étude TERITEO a été missionné en appui à l'élaboration de cette candidature.

Les techniciens du GAL présentent aux membres du Comité de programmation un bref compte-rendu de la stratégie telle que définie dans cette candidature du GAL Provence Verte Verdon Sainte-Baume au dispositif LEADER 2023-2027, ainsi que le calendrier à venir.

Départ et recrutement : Bernadette MARCHAND quittera l'équipe LEADER le 30 novembre 2022, elle est remplacée par Canelle CARLES qui a intégré l'équipe LEADER en tant que gestionnaire-animatrice dès le 03 octobre 2022.

Point sur les dossiers des différents Appels à Projets

- AAP 5 : les 8 dossiers ont reçu leur convention attributive de subvention et peuvent déposer leur demande de paiement.
- AAP 6 : les 13 projets seront soumis au vote des élus régionaux le 16 décembre 2022.
- AAP 7 : les 2 projets sont en cours d’instruction.
- AAP 8 : voir ci-dessous l’avis d’opportunité voté par les membres du COPROG aux 5 pré-projets reçus.

Abandon après avis d’opportunité

L’association « Forêt modèle de Provence » a renoncé à déposer un dossier de demande de subvention LEADER pour le projet « Valorisation complémentaire du pin d’Alep et novatrice du pistachier térébinthe ».

Le dossier était déposé dans le cadre de l’Appel à Projets 8 sur la 19.3 – Coopération - volet 2 (Actions de Coopération) pour un montant de 54 000 € de FEADER.

Depuis, l’association a décidé de reporter ce dossier sur la programmation 2023-2027 pour avoir le temps nécessaire à la bonne mise en place des actions et lui donner plus d’ambition.

Avancement financier

Sous-mesure / Fiche Actions	Enveloppe totale de FEADER	Programmation actuelle	Taux de programmation	Taux de paiement	Enveloppe disponible virtuelle (avec AAP7)	Montants demandés AAP8
1.1 - Structuration des filières de territoire	634 913,38 €	524 046,49 €	83%	38%	23 504,45 €	
1.2 - Investissements dans les filières de territoire	434 913,38 €	257 248,78 €	59%	70%	53 002,02 €	42 585,50 €
2.1 - Patrimoines et identité	471 532,94 €	340 964,80 €	72%	33%	23 444,05 €	13 124,70 €
2.2 - Lien-social	299 913,38 €	185 597,06 €	62%	83%	53 052,30 €	27 340,00 €
3.0 - Projets-pilotes	289 913,38 €	190 117,78 €	66%	73%	- 952,10 €	27 415,50 €
TOTAL	2 131 186,46 €	1 497 974,91 €	70%	52%	152 050,72 €	110 465,70 €
Coopération	150 963,79 €	23 564,13 €	16%	37%	127 399,66 €	

3. EXAMEN POUR AVIS D'OPPORTUNITE DES 5 PROJETS DE L'AAP 8

Les 5 projets ci-dessous ont été transmis au GAL en réponse à l'appel à projets AAP 8, dont la date de clôture était le 15 septembre 2022.

Cinq projets sont présentés, répartis sur les fiches-action 1.2 / 2.1 / 2.2 / 3.0.

Fiche-action 1.2 – Investir dans les filières et micro filières de territoire

14h45 – projet 1 – présenté par Claude LE FLOHIC

Porteur de projet	Nom de l'opération	Budget présenté	FEADER maximal	CPN maximale
Coopérative oléicole La Tavernaise	Investissement dans des équipements associés à l'activité de production d'huile d'olive	35 512,00 €	19 176,50 €	12 784,30 €
Questions / remarques du COPROG		Réponses / remarques du porteur de projet		
Pourquoi la présentation de l'économie d'eau est-elle de 15% sur le pré-projet et de 70% sur votre présentation ?		Depuis le dépôt du dossier, ce calcul a été retravaillé, et finalement les économies avoisineraient les 70%.		
Le dispositif permet-il d'optimiser réellement le rendement ?		Oui, la capacité de production va être optimisée. Ce dispositif permet de traiter 10 tonnes/jour et de traiter deux palox au lieu d'un au niveau de la trémie.		
Avez-vous pris contact avec les communes avoisinantes ?		Oui, nous sommes en lien avec le moulin de Barjols et celui de Varages. Nous essayons de travailler ensemble sur plusieurs sujets, notamment sur l'indentification de parcelles. Nous essayons de créer un regroupement de nos coopératives, mais cela prend du temps.		
Comptez-vous emprunter pour votre projet ?		Oui. Le contexte actuel est difficile, mais nous œuvrons pour que la structure perdure. Par exemple, les charges (gaz, eau, etc.) ont été réduites.		
Par quoi votre production pourrait-elle être limitée ?		Il n'y a pas de facteur limitant. Le décanteur fonctionne, les malaxeurs sont neufs... Ce qui pêche ce sont uniquement les machines pour lesquelles nous demandons un financement aujourd'hui.		
Il faudrait investir dans l'offre de formation.		Une journée des coopérateurs a été organisée en juin dernier pour connaître leurs besoins de formations (la communication sur ces actions est faite sur notre site web et sur les réseaux sociaux).		
Éléments portés au débat				
Projet qui fait sens dans le contexte actuel. Il existe des problèmes de transmission dans la filière. L'animation territoriale est un grand défi de la filière oléicole. On observe par ailleurs sur le territoire le retour de moulins privés.				
Avis services Région : Favorable				
Votes du COPROG :				
Voix délibératives		18		
Prévention risque de conflit d'intérêt		0		
Votes défavorables		0		
Abstentions		0		
Votes favorables		18		
Le Comité de Programmation émet un avis d'opportunité FAVORABLE.				

Fiche-action 1.2 – Investir dans les filières et micro filières de territoire

15h15 – projet 2 – présenté par Guillaume FASQUELLE

Porteur de projet	Nom de l'opération	Budget présenté	FEADER maximal	CPN maximale										
Maison Sumiane	Maison de famille en Provence Verte	43 350,00 €	23 409,00 €	15 606,00 €										
Questions / remarques du COPROG		Réponses / remarques du porteur de projet												
C'est une maison familiale, une maison d'hôtes, ou un gîte ?		L'expression « Maison de famille » est plutôt symbolique. Notre offre est mixte : chambres d'hôtes, location d'espaces privés...												
Actuellement vous êtes deux, comptez-vous embaucher du personnel ?		Nous venons de nous lancer dans ce projet et nous nous adaptons en fonction des besoins. Pour l'instant nous avons une personne qui nous aide pour la partie entretien. Nous n'avons pas prévu d'embauche directe pour le moment, mais lorsqu'on le pourra, nous le ferons.												
Avez-vous demandé d'autres aides, d'autres subventions ?		Oui, nous avons sollicité l'ADEME pour l'achat de la serre, de la piscine... Mais, concernant la partie isolation et énergie, les frais sont trop importants et nous n'avons pas assez de trésorerie.												
La dépense prévue pour les fenêtres concerne-t-elle toutes les fenêtres du bâtiment ?		Oui, cela concerne les fenêtres de la façade principale et celles des chambres, ainsi que des fenestrons où l'enjeu thermique est le plus important. Il y a bien 20 fenêtres à changer.												
Les déperditions thermiques se font principalement par la toiture. Avez-vous isolé la toiture ?		La toiture sur la bastide principale est en bon état et les combles sont isolés. Pour la petite maison, une demande auprès de « Cœur de ville » a été faite. Jusqu'à maintenant nous avons fait tout ce que notre budget nous permettait de faire (raccordement eau, isolation mur, mise aux normes etc.).												
Comptez-vous créer du lien social ? Avez-vous des lieux d'échanges ?		Oui, c'est déjà le cas. Nous avons de grandes tables à l'extérieur, et les clients de la partie gîte et ceux de la partie chambre d'hôte se retrouvent dans des salles communes.												
Quelle est la surface du bâtiment ?		450 m ² pour la bastide, 70 m ² pour notre habitation, et 1 000 m ² d'extérieur.												
<p>Éléments portés au débat</p> <p>Le budget d'investissement pour un bien immobilier privé est trop important au regard de l'intérêt de ce projet pour le territoire.</p> <p>Le volet d'artisanat et de savoir-faire local aurait dû être davantage au cœur du projet et de son budget.</p> <p>D'autres aides devraient pouvoir être mobilisées sur ce type de dépenses.</p> <p>Le porteur de projet devrait avoir des partenariats avec des structures comme l'Office de Tourisme Provence Verte et Verdon.</p> <p>Avis services Région : Réservé.</p> <p>Votes du COPROG :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Voix délibératives</th> <th>18</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prévention risque de conflit d'intérêt</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Votes défavorables</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Abstentions</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Votes favorables</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le Comité de Programmation émet un avis d'opportunité DEFAVORABLE.</p>					Voix délibératives	18	Prévention risque de conflit d'intérêt	0	Votes défavorables	15	Abstentions	2	Votes favorables	1
Voix délibératives	18													
Prévention risque de conflit d'intérêt	0													
Votes défavorables	15													
Abstentions	2													
Votes favorables	1													

16h05 – projet 3 – présenté par Séverine BESSON

Porteur de projet	Nom de l'opération	Budget présenté	FEADER maximal	CPN maximale										
Office de Tourisme Provence Verte et Verdon	Valorisation du GR de pays « Sanctuaires en Provence Verte »	24 305,00 €	13 124,70 €	8 749,80 €										
Questions / remarques du COPROG		Réponses / remarques du porteur de projet												
Ce guide va attirer énormément de monde, notamment sur les sites Natura 2000. Avez-vous envisagé la gestion de la sur-fréquentation et la sensibilisation sur les sites naturels ?		Il y a déjà une fréquentation importante de ces sites. Ce balisage permettra de canaliser cette fréquentation. Ce topo guide contiendra des rubriques de sensibilisation.												
On pourrait imaginer une signalétique pour les sites protégés.		Actuellement c'est plutôt de la signalétique de prévention et de réglementation et non de la découverte/sensibilisation du patrimoine en effet.												
Il y a-t-il des avertissements prévus dans le topo guide ?		Oui, par exemple cette année sur les topos guides il y a un avertissement sur les patous (chiens de berger).												
Comment est-il possible de promouvoir ce genre d'itinérance dans des périodes hors saisons ?		Actuellement à l'Office de Tourisme, nous ne faisons pas de promotion durant la saison estivale, mais plutôt en hors-saison.												
Sur l'itinéraire du projet, quel est le pourcentage de chemin déjà balisé ?		Certaines parties sont déjà balisées. Il est prévu de travailler avec le Comité pédestre dans le cadre de ce projet (avec qui nous travaillons déjà par ailleurs).												
Qu'est ce qui va être réalisé et par qui dans ce topo guide ?		Les indications (« tourner à gauche, à droite ») seront réalisées par la Fédération Française de Randonnée. La rédaction des textes et les propositions d'hébergement et de restauration seront réalisées par l'Office de Tourisme.												
<p>Éléments portés au débat</p> <p>Cette année il y a eu une grosse fréquentation touristique en Provence Verte, notamment au niveau de l'Argens et de sites Natura 2000, et ce sans point d'eau...ce qui est inquiétant. Il existe plusieurs clubs de randonnée sur le territoire, mais beaucoup de personnes pratiquent hors club et ne sont donc ni sensibilisées ni encadrées.</p> <p>Avis services Région : Favorable. Il est intéressant de relier les territoires. Attention aux Espaces Naturels Sensibles et à la gestion de la sur-fréquentation.</p> <p>Votes du COPROG :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Voix délibératives</th> <th>18</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prévention risque de conflit d'intérêt</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Votes défavorables</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Abstentions</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Votes favorables</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le Comité de Programmation émet un avis d'opportunité FAVORABLE.</p>					Voix délibératives	18	Prévention risque de conflit d'intérêt	2	Votes défavorables	0	Abstentions	1	Votes favorables	15
Voix délibératives	18													
Prévention risque de conflit d'intérêt	2													
Votes défavorables	0													
Abstentions	1													
Votes favorables	15													

Fiche-action 2.2 – Renforcer le lien social par de nouvelles solidarités

16h45 – projet 4 – présenté par Karine BOULOT et Stéphanie LALLEMANT

Porteur de projet	Nom de l'opération	Budget présenté	FEADER maximal	CPN maximale										
Association « Collectif NOUS »	Cafés transition NOUS	50 630,00 €	27 340,20 €	18 226,80 €										
Questions / remarques du COPROG		Réponses / remarques du porteur de projet												
Ce projet a vocation à se dérouler sur une année. Comment pensez-vous financer votre projet au-delà de cette première année pour le pérenniser ?		L'année suivante, nous avons pensé à tester la participation libre par exemple.												
Il serait intéressant de savoir comment mettre en action les idées émises pendant les cafés transition.		Un « Cercle des organisations et acteurs engagés », comprenant une diversité d'acteurs, prévoira la suite à donner aux idées grâce à des ateliers d'intelligence collective. Les cafés transition vont permettre d'organiser d'autres actions, ce qui a été le cas dès l'inauguration.												
Comment prévoyez-vous de vous faire connaître ?		Nous avons mis en place une importante communication sur les réseaux sociaux (nous avons réuni 220 followers en un mois). Nous avons réuni 100 personnes pour l'inauguration (en envoyant simplement des invitations à notre réseau déjà existant). Nous serons vigilants à faire fonctionner le bouche-à-oreille et continuer à mobiliser les participants.												
Avez-vous commencé à cibler des lieux ?		Oui, un premier contact a été réalisé avec certains lieux comme la Ressourcerie, le restaurant solidaire « Les potes au feu », le Hameau de Méounes... L'objectif serait de viser des lieux en cohérence avec les sujets mais on ne connaît pas tous les lieux, d'où l'intérêt d'avoir une personne chargée de l'organisation. On a également lancé une enquête auprès des jeunes et eux ont des idées de lieux.												
La mobilisation des citoyens est souvent difficile.		L'idée du Collectif est née à l'occasion d'un moment convivial (qui faisait suite à la présentation d'un engagement environnemental de deux personnes). Le Collectif s'est constitué à la suite de ces échanges et s'est réuni pendant un an, avec une forte mobilisation des membres et un enthousiasme fort...												
<p>Éléments portés au débat</p> <p>Le budget du projet, et spécifiquement la part consacrée aux buffets, est trop importante, notamment au regard d'une structure qui démarre et dans un contexte de démarches similaires sur le territoire.</p> <p>Avis services Région : favorable</p> <p>Votes du COPROG :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Voix délibératives</th> <th>17</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prévention risque de conflit d'intérêt</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Votes défavorables</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>Abstentions</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Votes favorables</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>					Voix délibératives	17	Prévention risque de conflit d'intérêt	0	Votes défavorables	13	Abstentions	3	Votes favorables	1
Voix délibératives	17													
Prévention risque de conflit d'intérêt	0													
Votes défavorables	13													
Abstentions	3													
Votes favorables	1													
Le Comité de Programmation émet un avis d'opportunité DEFAVORABLE.														

Fiche-action 3.0 - Accompagner les projets expérimentaux de développement soutenable

17h25 – projet 5 – présenté par Antoine DUHAUT, Emmanuelle FARRUGIA, Dominique SOUYET

Porteur de projet	Nom de l'opération	Budget présenté	FEADER maximal	CPN maximale
Fondation Apprentis d'Auteuil	Mention complémentaire Construction en pierre massive	50 769,40 €	27 415,50 €	18 277,00 €
Questions / remarques du COPROG		Réponses / remarques du porteur de projet		
Avez-vous déjà le terrain ?		Oui, le permis de construire est déposé. Le site est localisé à Brignoles.		
Où trouverez-vous la pierre ?		Nous sommes en lien avec des carrières potentielles en Provence.		
Quid de l'impact environnemental d'une construction en pierre ?		Nous réaliserons une étude du bilan carbone du projet, pour démontrer qu'il est plus vertueux de construire selon cette méthode.		
Qu'est-il prévu de construire (une maison ou un bâtiment) ?		Il s'agit de la création d'une salle de classe. Nous aimerions qu'elle ait un toit végétalisé.		
Est-ce que la mention complémentaire a de bonnes chances d'aboutir en tant que formation agréée ? Il existe un soutien de la Région sur le développement d'offre de formation.		Oui. Nous pensons que c'est une formation très intéressante (formation de pierre massive – écoconstruction), qui aujourd'hui n'existe pas. Nous bénéficions effectivement d'un soutien de la Région.		
Etes-vous en lien avec les Compagnons du devoir ?		Le responsable de ce projet est un ancien Compagnon du devoir. Nous mettrons en place un comité d'experts dans lequel les Compagnons seront intégrés (l'essaiage et la reconnaissance de cette future formation passent aussi par une validation professionnelle de ce qu'on propose). L'idée est de former les jeunes, mais aussi de construire cette formation ensemble.		
Éléments portés au débat				
Projet débouchant sur de la formation, projet exemplaire.				
Avis services Région : favorable				
Votes du COPROG :				
Voix délibératives	17			
Prévention risque de conflit d'intérêt	0			
Votes défavorables	0			
Abstentions	0			
Votes favorables	17			
Le Comité de Programmation émet un avis d'opportunité FAVORABLE.				

4. PROGRAMMATION DE LA 19.4 - ANIMATION ET FONCTIONNEMENT DU GAL POUR 2022

Le Comité de programmation valide la programmation de l'animation et du fonctionnement du GAL Provence Verte Sainte-Baume pour l'année 2022, comme suit :

Total des dépenses éligibles : **119 388,01 €**

Montant Région : 47 755,20 €

Montant FEADER : 71 632,81 €

5. ENVELOPPE FINANCIERE DE FIN DE SEANCE

Sous-mesure / Fiche Actions	Lancement AAP8	Enveloppe disponible virtuelle (avec AAP7)	Montants demandés AAP8	Montants décidés AAP8	Lancement AAP9
1.1 - Structuration des filières de territoire	24 698 €	23 504,45 €		0 €	
1.2 - Investissements dans les filières de territoire	24 698 €	53 002,02 €	42 585,50 €	19 176,50 €	
2.1 - Patrimoines et identité	24 698 €	23 444,05 €	13 124,70 €	13 124,70 €	
2.2 - Lien-social	24 698 €	53 052,30 €	27 340,00 €	0 €	
3.0 - Projets-pilotes	24 698 €	- 952,10 €	27 415,50 €	27 415,50 €	
TOTAL	123 492,00 €	152 050,72 €	110 465,70 €	59 716,70 €	92 334,02 €
Coopération	73 399,66 €	127 399,66 €			

6. LANCEMENT DE L'AAP 9

Pour les fiches-action **19.2 « Mise en œuvre de la stratégie locale de développement »**, au vu du tableau ci-dessus, il est proposé de lancer l'Appel à projets n°9 sur les fiches-action suivantes :

- FA 1.2 « Investir dans les filières » - montant de 31 000,00 €
- FA 2.1 « Valoriser le patrimoine » - montant de 31 000,00 €
- FA 3.0 « Accompagner les projets expérimentaux de développement soutenable » - montant de 31 000,00 €

Pour la fiche-action **19.3 « Coopération interterritoriale et transnationale »** :

- est ouvert actuellement un Appel à Projets permanent pour le volet 1 « Soutien Préparatoire », avec un montant de 14 400,00 €. Il sera prolongé jusqu'au 30 juin 2023.
- il est proposé d'ouvrir un Appel à projets pour le volet 2 « Actions de coopération », avec un montant de 113 000,00 €.

Ces Appels à projets seront clôturés le 28 février 2023.

Le Comité de Programmation valide à l'unanimité la proposition d'ouverture de ce nouvel Appel à Projets n° 9, comme présenté ci-dessus.

7. PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION

Il est proposé d'organiser un prochain Comité de programmation le jeudi 23 mars 2023, qui permettra notamment

- de programmer les 13 dossiers de l'AAP 6 et les 2 dossiers de l'AAP7,
- de présenter pour avis d'opportunité les dossiers reçus suite au lancement de l'AAP 9.

18h - L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité de programmation du 7 novembre 2022 est levée.



©photo Floraine LOEFFLER-SMPVV-bureau Leader Provence Verte Sainte-Baume

**MERCI AUX MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION
POUR LEUR PARTICIPATION
ET A BIENTOT**

LE GAL LEADER PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME

**Michel GROS
Président du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
Président du GAL Provence Verte Sainte-Baume**

Date et signature :

Le 14 novembre 2022